

JOURNAL DE S^T-PETERSBOURG

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, COMMERCIAL ET INDUSTRIEL.

ADMINISTRATION. — REDACTION. Tout ce qui concerne l'administration ou la rédaction du journal doit être adressé au bureau de la rédaction, Maximilianovsky (ancien Gloukhof) pérouok, maison Dusaux, n^o 15.

S'adresser à St-Petersbourg, au bureau spécial du Journal, lib. de la Cour Impériale, pont de Police, m. de l'église hollandaise, et à l'Administration du Journal, Maximilianovsky (ancien Gloukhof) pérouok, 15; à Moscou, chez GAUTIER, libraire, Pont des Marchaux; H. LANGWEITZ, bureau d'annonces à Riga; R. LARCHELIN, ci-devant N. KYMEL, libraire à Kiev; R. ULMANN et C^o, bureau de commissions à Ekaterinoslaw; K. F. BOUDKIEWICZ, libraire à Jitomir, et G. BARENSTAMM, libraire à Tiflis; à Paris, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ RUSSE, Chaussée d'Antin, 23; à Londres, chez DELZLY, DAVIES et C^o, 1, Cecil street, Strand, W. C.; à Berlin, Rud. MOSSÉ, Grosse Friedrichstr., n^o 63; à Hambourg, chez HAASENSTEIN et VOGLER.

Table with 4 columns: Pays, Prix par an, Prix par trimestre, Prix par mois. Includes Russia, Prussia, Belgium, France, Spain, Portugal, Greece, Egypt, and USA.

CONDITIONS D'ABONNEMENT. Les abonnements d'un an ne peuvent être pris que du 1^{er} JANVIER. Les abonnements datent du 1^{er} du mois; leur durée ne doit jamais dépasser le 31 DÉCEMBRE.

PARTIE OFFICIELLE.

SAINT-PETERSBOURG, 15 mai.

Rescrit de S. M. l'Empereur

Comte Théodore Loghinovitch, ayant jugé opportun de procéder à la réforme du règlement sur les obligations du service militaire et d'apporter quelques modifications à l'organisation de l'armée de terre de l'Empire, j'ai ordonné, à la fin de l'année 1870, l'institution de deux commissions spéciales appelées à élaborer des projets détaillés sur ces deux questions, sur les bases que j'avais préalablement indiquées.

L'expérience que vous avez acquise dans les différentes sphères d'activité de votre service et votre zèle exemplaire m'ont porté à vous donner un témoignage particulier de confiance en vous désignant comme président des deux commissions susmentionnées.

Aujourd'hui, après l'achèvement de leurs travaux, j'ai eu la satisfaction de Me convaincre que la grande mission qui leur avait été confiée a été remplie avec connaissance de cause et en pleine conformité avec Mes vues. Le projet de règlement sur le service militaire obligatoire, élaboré sous votre direction, a tenu compte dans la mesure la plus complète des intérêts les plus chers de notre patrie; ses particularités locales et civiles ont été conciliées avec intelligence et unifiées dans un code homogène; les besoins d'un vaste et régulier complètement des forces armées de l'Empire ainsi que les nécessités de la vie de famille, des travaux économiques et de l'instruction des populations ont été garantis dans une égale mesure.

Par ces travaux consciencieux, ainsi que par l'examen scrupuleux des questions complexes

concernant l'organisation de l'armée, vous avez dignement justifié la confiance que j'avais placée en vous, et vous avez acquis de nouveaux titres à l'expression de Ma sincère reconnaissance pour votre activité infatigable et d'une incessante utilité.

Je demeure pour toujours et invariablement votre affectueux

ALEXANDRE.

Tsarskoé-Sélo, 13 mai 1873.

(Invalide russe.)

DÉCORATIONS. (Rescrits du 13 mai.)

Oratoire de St-Alexandre Nevsky, aux lieutenants-généraux aides de camp généraux Dreutin, commandant des troupes de la circonscription militaire de Kiev; prince Massalsky, chef de l'artillerie de celle de St-Petersbourg; aux conseillers privés Philosophov, chef de la direction générale de la justice militaire et procureur général militaire; Giers, membre du conseil du ministre des finances, et Kozlov, chef de la direction générale et inspecteur en chef du service de santé militaire.

Bilan de la Banque de l'Etat au 14 mai 1873.

Large financial table with columns for ACTIF and PASSIF. Includes sections for Compte de fonds d'échange, Compte des opérations commerciales, Liquidation des anciens établissements de crédit, and Compte de la Banque de l'Etat.

PARTIE NON OFFICIELLE.

Hier, avant le commencement du bal au palais d'Hiver, S. M. le shah s'est rendu d'abord dans les appartements particuliers de S. M. l'Empereur, en laissant sa suite dans la salle des Concerts.

Le shah a fait ensuite son entrée, donnant le bras à S. A. I. M^{re} la grande-duchesse césarévna.

Les deux Souverains, comme d'habitude, ont fait le tour de la salle et ont ouvert le bal par une polonaise.

Le shah portait son grand uniforme, étonnant d'énormes brillants, et un sabre d'une richesse si extraordinaire qu'on n'en voyait pas le fourreau, tant il était couvert de pierres.

Le souper, qui a été servi dans la salle Nicolas, présentait un aspect féerique. Au milieu de chaque table s'élevait un palmier dont le pied était entouré de fleurs. Le shah a soupé à la table de la famille impériale, sa suite à la table des ministres.

Sa Majesté Persane a paru on ne peut plus satisfaite de la soirée; elle ne paraissait pas se ressentir de la fatigue du voyage et jouissait pleinement des charmes de la magnifique fête donnée en son honneur.

Dans la journée d'hier S. M. le shah a fait une visite à S. A. I. M^{re} le grand-duc Vladimir Alexandrovitch.

Aujourd'hui, après les manœuvres militaires au Champ-de-Mars, — le programme de la journée était: excursion en bateau à vapeur à Péterhof et Cronstadt, puis retour à Yelaguine, où doit avoir lieu la fête populaire, avec feu d'artifice, qui avait été remise dimanche à cause du mauvais temps.

En décrivant les manœuvres des troupes qui ont eu hier à la place d'armes Sémovskoy en présence de LL. MM. l'Empereur et le shah de Perse, l'Invalide russe constate que le souverain persan et les militaires de sa suite portaient en guise d'épaulettes des pattes en galons, telles que celles des militaires russes en petite tenue, et ajoute que ce nouvel ornement des uniformes persans a été confectionné ces jours-ci à St-Petersbourg.

La Gazette (russe) de l'Académie dit que lors de la visite du shah à l'hôtel des Monnaies, une médaille en or de grand module a été frappée en souvenir de cette visite et à Sa Majesté Persane. La médaille est à l'effigie de S. M. l'Empereur et porte au revers, en langue persane, la date de la visite du shah. Sa Majesté a exprimé sa gratitude pour l'attention dont elle était l'objet.

La feuille à laquelle nous empruntons ce détail ajoute que le shah a examiné avec un intérêt les machines et appareils de notre Monnaie.

EXPÉDITION DE KHIVA. — L'Invalide russe annonce que d'après des nouvelles arrivées par voie télégraphique de Merk (frontière des provinces de Syr-Daria et de Semirétchensk) et datées du 13 mai, les détachements de Kazalinsk et de Djizak ont opéré leur jonction au lieu nommé Khala-tai, à 100 verstes de l'Amou-Daria. L'avant-garde, qui avait poussé plus loin, a eu une rencontre avec les Turcomans.

S. M. l'Empereur a reçu en audience dimanche passé, 13 mai, MM. le conseiller d'Etat actuel Lopatine, gouverneur de Smolensk, et le comte Kayserling, maréchal de noblesse du gouvernement de Courlande. (Messager Officiel.)

Hier, 14 mai, S. M. l'Empereur a reçu en audience au palais d'Hiver tous les membres des commissions de la réforme militaire, qui viennent d'être dissoutes. Sa Majesté a remercié très gracieusement les membres pour leurs travaux consciencieux et a exprimé l'es-

poir que ces travaux ne restont pas sans fruits pour l'Etat et pour l'armée.

(Invalide Russe.)

Le ministre des voies de communication, S. Exc. le comte Bobrinsky, est revenu à St-Petersbourg hier.

L'Institut technologique se propose, au dire de la Gazette (russe) de l'Académie, d'offrir à S. M. le shah de Perse un modèle d'une fabrique de sucre, exécuté avec un soin et une précision tels que, malgré ses petites dimensions (il tient sur un bureau de grandeur moyenne) on peut faire toutes les opérations de fabrication du sucre de betteraves et faire voir pratiquement toute la marche de cette fabrication.

La Gazette de la Bourse dit que la Société impériale russe de musique projeterait de construire un hôtel où elle pourrait installer le conservatoire, la bibliothèque et les autres établissements de la Société. On se propose de construire cet hôtel place du maréchal Michel. Tout le rez de chaussée serait arrangé en magasins pour augmenter le rapport de l'édifice, qui doit être, d'après les projets, un des plus beaux de notre capitale.

La Gazette (russe) de l'Académie croit savoir que l'automne prochain le programme d'admission pour les femmes aux cours de l'Académie de médecine et de chirurgie comportera un niveau de connaissances plus élevé que celui d'après lequel les admissions ont eu lieu l'année passée.

An dire du Kievanine la section de Kiev de la Société technique russe a élaboré un projet de statuts d'une école technique pour l'industrie sucrière, qui sera établie à Sméla, en mémoire du comte Bobrinsky. Le capital, formé au moyen des souscriptions, représente actuellement 9,500 r.; les sucreries du pays promettent d'allouer des subsides annuels d'après la quantité de berkovets de betteraves employées; par exemple 1/8 et 1/10 de cop. par berkovets. L'école sera placée, d'après les prévisions du projet, sous l'autorité du ministre des finances; le cours y sera de 4 années; les élèves devront être âgés, en entrant, de 14 ans au moins et avoir achevé leur éducation primaire. Cette école formera des contre-maîtres pour les sucreries et raffineries, ainsi que des mécaniciens, des comptables, etc.

D'après les informations du Gdovsko-Yamboury Lístok on éprouve un grand manque de fourrages dans beaucoup d'endroits de la Finlande. Un poud de foin se vend à raison de 6 marcs (le marc équivaut à 29 cop.). Dans certaines contrées on ne peut se procurer de fourrages à aucun prix. A Kòkholm, on nourrit le bétail avec le chaume des toits et dans les environs de Serdobol avec de la paille extraite du fumier, et de l'écorce de tremble. La mortalité est énorme parmi le bétail.

Dans la nuit du 13 au 14 mai, vers une heure, un vapeur fluvial de la marine de guerre, le Rassyiny, passant sous le pont du Vieux-Petersbourg, s'est trompé d'arche à cause du brouillard et la cheminée a heurté la travée. Un matelot et trois musiciens militaires, que le vapeur ramenait des îles, ont été blessés. Le matelot a succombé bientôt après; les musiciens en ont été quittes pour de légères contusions.

La fête de ce soir, mardi, à l'île de Yelaguine, coïncidant avec la réception officielle, que nous avons annoncée, à l'ambassade de Turquie, il y aura jeudi prochain, 17 mai, une seconde réception chez S. Exc. Kamil-Pacha, pour laquelle cependant il ne sera pas adressé de nouvelles invitations.

NOUVELLES DE L'EXTÉRIEUR.

Nous rendons compte aujourd'hui de la séance que l'Assemblée Nationale de France a tenue vendredi dernier et dans laquelle la lutte oratoire a été circonscrite entre M. le duc de Broglie et M. Dufaure. Le premier a été très-serré et très-vigoureux dans son argumentation. Il n'a point parlé de république ou de monarchie; il n'a pas attaqué les lois constitutionnelles ou électorales proposées par

le gouvernement. Il s'est borné à montrer les dernières élections comme impliquant de graves périls sociaux en amenant le parti radical à vouloir faire prévaloir ses idées communistes et il a accusé le pouvoir d'acheminer le pays vers le cataclysme en faisant des concessions aux radicaux par les derniers changements ministériels au lieu de leur résister. La vigueur de l'attaque montrait dès lors que le parti au nom duquel M. de Broglie parlait, était résolu cette fois à ne pas s'arrêter devant le renversement de M. Thiers. La réponse de M. Dufaure, ce jour-là, n'a pas été à la hauteur de la situation; le garde des sceaux, vice-président de la république, semblait quelque peu embarrassé en présence de la vivacité des adversaires. Du reste la séance a été interrompue par la demande de M. Thiers d'être entendu le lendemain. On trouvera son discours aux Dernières nouvelles.

Quoique ce soit s'occuper de faits rentrant dans le pur domaine de l'histoire, nous croyons qu'il ne sera pas sans intérêt de donner un exposé général de l'idée que se faisaient les journaux modérés de Paris de l'issue de la campagne ouverte par la droite contre le gouvernement. Le Temps était persuadé vendredi soir, alors qu'il pouvait déjà avoir connaissance du discours de M. de Broglie et de la réponse de M. Dufaure, que tout se terminerait à l'avantage de M. Thiers; il considérait le nouveau ministère comme un dernier appel fait par le président à la raison de ses anciens coreligionnaires et était convaincu que les conservateurs hésitants, mais sincères, qui avaient même signé l'interpellation des 160, ne voterait pas l'ordre du jour de la droite. Nous savons que ces prévisions ne se sont pas réalisées, et que cette fois la droite, non-seulement a tenu ferme quand il s'est agi de voter un ordre du jour nettement hostile, mais encore qu'après ce vote le gouvernement n'ayant pas aussitôt présenté sa démission, c'est un des membres les plus fougueux de la droite, M. Baragnon, qui l'a sommé de se retirer et a proposé la troisième séance de samedi dans laquelle M. Thiers s'est en effet démis de ses fonctions et a été remplacé par le duc de Magenta.

Nous ne savons pas encore si à ce moment l'Assemblée s'est souvenue, pour leur rendre hommage, des grands services rendus au pays par l'homme d'Etat qui avait eu le courage à lui seul de protester, le 15 juillet 1870, contre la guerre et, le 4 septembre, contre la proclamation de la déchéance — et qui n'en avait pas moins accepté du gouvernement impérial le mandat de siéger dans le comité de défense de Paris, et de M. Jules Favre la mission de visiter les cours européennes, en finissant par celle qui se trouvait alors installée à Versailles; l'homme qui, sous le régime du pacte de Bordeaux, a gouverné deux ans la France, a conclu la paix, vaincu la Commune, payé la rançon, et accéléré la libération du territoire. Il est fort possible que tous les partis, les uns dans l'émotion de la lutte et les autres dans la joie du triomphe, aient oublié de rendre au nom de la France à l'illustre vieillard cet hommage, qui certainement lui était dû et que l'histoire ne lui refusera pas.

La vacance qui s'est produite dans l'ambassade d'Autriche-Hongrie auprès du Saint-Siège par la mort du baron Kubeck occupe beaucoup la presse de Vienne et celle de Pesth. On avait d'abord affirmé que ce poste était destiné au comte de Paar, actuellement à Copenhague, et qui était chargé d'affaires à Turin en 1857 au moment où les relations diplomatiques furent rompues entre les gouvernements

BEAUX-ARTS.

LE SALON DE PARIS.

(Corresp. part. du JOURNAL DE S^T-PETERSBOURG.)

Le premier et rapide examen de l'exposition de peinture nous a révélé d'irréductibles médiocrités, mais il nous a fait entrevoir en même temps des œuvres d'une originalité charmante, et qui produisent l'effet de pierres précieuses enchaînées au milieu de verroteries de pacotille. Tout le monde est d'accord sur la rareté des premières, et sur l'abondance de ces dernières. Mais, ce qui est embarrassant pour l'infatigable critique et humiliant pour son amour-propre, c'est d'entendre vanter les tableaux qui lui déplaisent le plus, et de voir décrier les œuvres auxquelles il reconnaît du mérite.

Il suffit de passer deux heures au salon pour se trouver en présence des opinions les plus contradictoires, accompagnées souvent d'une pantomime expressive. Les haussements d'épaule et les moues dédaigneuses se croisent dans l'air avec les exclamations flatteuses et les mouvements non équivoques d'approbation. Sans chercher à concilier ces divergences de vue, et sans nous préoccuper outre mesure de ce concert de blâme et d'éloge, nous allons esquisser brièvement notre première impression.

Dans ces concours annuels, les mêmes peintres se présentent devant le même public à peu près avec les mêmes tableaux; car il est rare, l'infatigable chercheur qui péniblement remonte le courant ou l'emportent de trop faci-

les succès, et qui aspire, humble et glorieux à la fois, à faire mieux qu'il n'a fait.

Le niveau atteint chaque année pourrait servir d'échelle pour mesurer le développement particulier de l'art dans la carrière du peintre. Combien de toiles ne voit-on pas qui marquent un temps d'arrêt, de recueil, de stagnation complète!

Ne nous arrêtons pas aujourd'hui à ceux-là; allons directement à ce qui dénote un progrès, contient un élément de force, marque une tendance vers le renouvellement ou la modification du style; varier, c'est encore inventer.

M^{lle} Jacquemart nous semble entrer dans cette phase heureuse du talent où tout changement est un progrès. Son portrait de femme est d'une douceur et d'une délicatesse de touche, auxquelles ne nous avait pas accoutumés sa sécheresse habituelle. L'absence de grâce qu'on reprochait à ses portraits féminins est remplacée par une exécution pleine de souplesse caressante.

Une autre peinture, dont la métamorphose s'est accomplie d'une façon frappante, et dont la supériorité s'affirme avec plus d'éclat, est Henriette Brown. Le portrait qu'elle expose cette année n'a rien de cette langueur alourdie, de ces paupières tombantes, ni de ces tons bistres qu'on voyait à regret dans ses toiles précédentes. La jeune femme pensive, qui tourne à moitié son fin profil vers le spectateur, et attache le regard vers ce lointain que chacun entrevoit au fond de ses rêves, est d'une harmonie charmante. L'attitude un peu penchée du buste est d'un mouvement juste,

bien trouvé. La simplicité de la mise, d'un goût parfait, laisse toute sa valeur à la tête.

M. Glaise, ce même Glaise qui avait la dernière fois exaspéré nos yeux par sa Trilogie, a fait un très-bon portrait d'un jeune garçon. La pose, l'expression, le costume de l'enfant, les mille détails qui composent l'ensemble, et concourent à l'effet général, sont rendus avec une simplicité élégante, quoique un peu froide.

Citons encore le portrait, ou plutôt l'image de M^{lle} D. par Piot Normand. La mignonne créature regarde du fond de ses yeux bleus, avec l'innocente espièglerie de son âge. Ses cheveux blonds, folâtres et rebelles, se redressent autour de son frais visage, et l'accompagnent d'une vapeur dorée.

Les paysages, qui sont les portraits de la nature, renferment de belles pages, mais où l'exactitude fait tort à l'inspiration.

Cette femme-enfant couchée dans l'attitude de la Madeleine au Corrége est la Psyché abandonnée de Hintsia. Le paysage est d'une fantaisie poétique qu'on peut rêver, mais non décrire. Imaginez un ciel obscur traversé par la leur tremblante de la lune. La pluie déserète et les demeures aériennes qu'on entrevoit sur les hauteurs voisines, sont à demi voilées par les ombres naissantes.

Le sentiment de ce qui est terrestre et réel vous abandonne dès que vous portez les yeux sur cette toile, et l'on croit toucher au seuil enchanté des fables antiques.

Celui qui n'a pas bu à tes ondes amères, Temps, fleur de la vie! et qui avant la fin de la journée, se sentant las, ne peut réprimer un accès

face contre terre dans l'agonie muette de la solitude et de l'abandon, celui-là seul pourra contempler d'un œil indifférent l'âme gémissante et délaissée que le peintre a symbolisée sous les traits de Psyché.

Non, ce n'est pas une illusion, c'est véritablement ce coin de ciel, d'eau et de terre que vous avez maintes fois aperçu près de Marseille, et que M. Ponsou a nommé La Calanque de Port-Mion. La couleur glauque de l'eau qui brûne par plaques en s'enfonçant derrière les grandes roches, l'aspect rocailleux et abrupt des montagnes, et la brume violacée qui grimpe le long de leurs parois et se tapisse en épaississant dans les anfractuosités; tout cela est vrai, bien observé, avec des gradations de teintes et des combinaisons de couleurs patiemment étudiées.

Une grande composition dans le goût de la peinture décorative, telle que M. Puvis de Chavannes l'affectueux, nous frappe par son caractère paisible et harmonieux. Sur une vaste prairie ombragée par de grands arbres, on voit des enfants se livrer à leurs jeux; des jeunes filles cueillent des fleurs, des mères allaitent leurs premiers-nés. Plus loin, des moissonneuses robustes arrivent, portant allègrement des gerbes de blé, et des pères suivent des troupeaux la ligne poudreuse.

On ne peut regarder sans rire le petit Marocain portant du thé. Sa bonne grosse face joyeuse est presque grotesque dans sa franche expansion de jovialité. La tête renversée en arrière, soulévant à bras tendus un plateau richement chargé, le petit bonhomme, tout plein de son importance, ne peut réprimer un accès

de gaieté, que M. Hirsch fait partager à ceux qui le regardent.

Cabanal a repris le sujet traité l'année dernière par M. Blanchard (la fuite de Néron), mais il l'a élevé à la hauteur d'un événement historique, au lieu d'en faire un simple fait divers, qui ne précise point le caractère de l'époque, qui ne déguise point et son abjection présente, Néron captive encore un air royal. Par un bizarre caprice d'artiste, M. Cabanal a donné au fugitif le type napoléonien, quoique les nombreux bustes que Rome conserve du fils d'Agrippine le représentent avec les traits épatés et les pommettes saillantes. Un homme drapé dans un manteau violet se tient debout près de la mare où le roi du monde, écartant les herbes croissantes, puis de l'eau dans le creux de sa main. Un second compagnon de l'élève examine attentivement l'horizon. Deux esclaves retiennent les chevaux qui se cabrent, et qui ressemblent aux coursiers des quadriges gravés sur les médailles antiques.

Le ciel est chargé de nuages, l'orage est dans l'air. Le vent gonfle les plis des draperies, et courbe jusqu'à terre les arbres du chemin. Le paysage est traité avec une ampleur et une entente secrète des grands aspects de la nature.

Le Tonneau des Danaïdes est un sujet inépuisable; M. Robert Fleury en a tiré quelques belles filles nues qui paraissent mortellement lasses de leur ingrate besogne. Deux horribles vieilles femmes les frappent avec des serpents. C'est un raffinement infernal dont nous félicitons l'esprit inventif du peintre. L'ensemble

est assez confus, mal ordonné, et ne s'explique qu'avec l'aide du livret.

La politique n'a rien à voir, heureusement, dans l'avènement que M. Alma-Cadema tente en peinture, car il ne s'agit ici que d'une restauration archéologique. C'est un voyage rétrospectif qu'il entreprend à la recherche des mondes disparus. Tout ce que les rites funéraires ont de plus mystérieux dans la communion des vivants et des morts, à ce moment si rapproché, où la forme mortelle porte entière l'empreinte du souffle qui l'anime, où l'on a peine à croire à une absence éternelle, est retracés avec un faste bizarre.

Nous voyons, dans une vaste galerie ornée d'embellies et de dessins égyptiens, une momie entourée de la pompe de lamort. Des esclaves mettent la main aux derniers apprêts, et une femme enveloppée de voiles noirs se penche au dessus du cadavre. Ses longs cheveux descendent sur sa figure et nous la font deviner affligée, mais non inconsolée.

Les vendanges à Rome de ce peintre nous présentent la même recherche d'érudition: des fouilles entreprises le pinéau à la main. Une procession de musiciennes suivies d'hommes chargés de grappes de raisin et couronnés de pampre, accompagnés d'une foule joyeuse, s'avancent vers un bas-relief en marbre surmonté d'un trépiéd en bronze, reproduits avec une vérité étonnante, les sens objets réels et vivants du tableau. Le reste a le mouvement et l'apparence d'une mosaïque ou d'une incrustation d'ivoire.

Paris, mai 1873.

d'Autriche et de Sardaigne. On a parlé ensuite du prince de Metternich, naguère ambassadeur auprès du cabinet des Tuileries; mais le *Pester Lloyd* considère maintenant comme la version la plus probable que le cabinet de Vienne a renoncé à tout changement dans sa représentation diplomatique auprès du Saint-Siège, tant que durera la maladie du pape, de sorte que cette représentation reste confiée au baron Hubner (fils), chargé d'affaires depuis la mort de M. de Kubeck.

Les séances de la Chambre des Députés d'Italie sont toujours consacrées à la discussion de la question des ordres religieux.

Mercredi dernier cette Assemblée a entamé en outre la discussion du projet de loi concernant l'emploi des enfants dans les professions ambulantes, dont elle a approuvé immédiatement le premier article, portant que les enfants seront exclus de ce métier jusqu'à l'âge de seize ans.

Puis la Chambre a passé, dans la seconde séance qu'elle a tenue le soir, à la continuation des débats sur les ordres religieux et a adopté sans incidents les articles 3, 4 et 5 du projet de loi.

Si l'on veut croire l'Italie, le baron Riccasoli aurait eu le 21 mai une entrevue avec le roi Victor-Emmanuel. Interrogé sur la situation parlementaire, M. Riccasoli aurait exprimé l'avis que le ministère devait, pour le moment, conserver la Chambre actuelle, sauf à la dissoudre l'autourne prochain, vu que ni cette administration ni une autre ne pourraient se soutenir longtemps avec la Chambre composée comme elle l'est aujourd'hui.

DEPÊCHES TELEGRAPHIQUES

AGENCE INTERNATIONALE

Versailles, lundi 26 mai, au soir.

ASSEMBLÉE NATIONALE. — M. de Broglie, ministre des affaires étrangères, donne lecture d'un message du maréchal MacMahon, président de la république, exposant le programme du gouvernement.

Le gouvernement, dit le message présidentiel, sera exécuter de la loi et fidèle exécuteur de la volonté de la majorité de l'Assemblée Nationale. A l'extérieur, il continuera la politique de son prédécesseur; le maintien de la paix, avec la réorganisation de l'armée. Quant à la politique intérieure, elle sera énergiquement conservatrice; le gouvernement instituera, pour l'exécution des lois, des organes sachant les faire respecter.

Le gouvernement du maréchal MacMahon, — dit textuellement le message, — sera la sentinelle veillant sur l'intégrité de votre pouvoir souverain.

Autre dépêche.

Constantinople, lundi 26 mai, au soir.

Réouf-Pacha, depuis quelques jours ministre de la police, a été nommé grand-maître de l'artillerie. Son successeur est Ahmed-Pacha.

Le voyage du khédive à Vienne est encore incertain.

Voir la suite des dépêches à la fin de la rubrique Dernières Nouvelles.

Allemagne.

Un grand dîner a eu lieu à la cour de Berlin le 24 mai à l'occasion du jour anniversaire de la naissance de S. M. la reine Victoria. On remarquait parmi les convives : les membres de la famille royale de Prusse présents à Berlin, le grand-duc de Mecklembourg-Schwérin, l'ambassadeur d'Angleterre et lady Russell, ainsi que tout le personnel de l'ambassade, le chancelier de l'Empire, prince de Bismarck, les ministres, les feld-maréchaux, etc.

S. A. R. le grand-duc de Mecklembourg est reparti ensuite pour Schwérin.

Les journaux de Berlin nous apportent les premiers détails sur la mort de l'aide de camp général comte Koutousov, agent militaire de Russie à Berlin.

D'après la *Kreuz-Zeitung*, le comte s'était rendu le 23 mai dans l'avant-midi à Potsdam, pour assister à une revue de la 1^{re} brigade d'infanterie de la garde et c'est à Potsdam qu'il fut atteint d'un léger coup d'apoplexie. Un médecin militaire lui donna immédiatement les soins que réclamait son état et l'accompagna à Berlin, où une voiture de la cour l'attendait à la gare pour le transporter à son domicile.

Il faut croire, puisque la *Kreuz-Zeitung* parle d'un « léger coup d'apoplexie », qu'il sera survenu des complications pendant la nuit, car, — le télégraphe nous a déjà apporté la triste nouvelle, — le comte Koutousov a succombé le lendemain, 24.

Dans sa séance de samedi dernier, 24 mai, le Parlement de l'Empire ne s'est occupé que de pétitions. C'est hier, lundi, qu'a dû s'ouvrir la discussion sur le budget et les lois financières.

Le vice-ministre de la marine du Japon, Kamavoura, qui séjourne actuellement à Berlin, a pris part, accompagné d'un aide de camp et d'un interprète, à l'excursion du conseil fédéral et du Parlement de l'Empire à Wilhelmshaven.

Nous empruntons à la *National-Zeitung* l'information suivante, relative au maréchal Bazaine :

« Le maréchal Bazaine, en attendant le moment où il comparaitra devant le conseil de guerre, a trouvé un champion sympathique dans le *New-York Herald*. Ce qui est certain c'est qu'il est entreprenant journal s'est efforcé d'acquiescer la pleine confirmation de l'exactitude d'une assertion émise à Cassel en 1870 par le maréchal Bazaine en présence d'un correspondant de journal, savoir qu'à l'époque de la reddition de Metz le prince Frédéric-Charles de Prusse aurait dit au maréchal « ce si jamais son honneur militaire était attaqué, il n'avait qu'à s'adresser au prince, lequel l'aiderait à défendre son honneur. »

« Or, un reporter du *New-York Herald* s'est rendu il y a quelque temps de Berlin au château de Drei Linden, résidence d'été du prince Frédéric-Charles, pour avoir un entretien avec Son Altesse Royale. Le prince était absent au moment de l'arrivée du reporter, on peut être n'était-il pas visible pour lui, de sorte que le correspondant du journal new-yorkais s'adressa à l'aide de camp de service et lui fit part du but de sa démarche. L'aide de camp promit de s'interposer auprès du prince. En effet, le lendemain le reporter recevait la lettre que voici :

« Château de Drei Linden, 3 avril 1873.

« S. A. R. le prince Frédéric-Charles, m'autorise à vous déclarer, en réponse à votre demande d'hier, qu'il ne se souvient pas de ter-

mes précis de son entretien avec le maréchal Bazaine, mais que cependant Son Altesse Royale est persuadée de ce que l'assertion du maréchal est parfaitement exacte et que les applaudissements donnés tout à tour au gouvernement aux deux extrémités de cette Assemblée; ces condamnations judiciaires subitement émises par une intervention supérieure; ces correspondances parties du secrétariat de la présidence et désavouées au *Journal officiel*; on a pu même personnifier ces deux tendances dans le sein du cabinet. Les dernières élections ont fait passer le conflit de l'état latent à l'état public et aigu.

Je ne citerai que deux faits caractéristiques : d'abord la conduite du gouvernement à l'égard de la loi sur la municipalité lyonnaise; la nécessité de cette loi a été pour la première fois signalée à la tribune par le ministre de l'intérieur, qui a déclaré que le désordre était tel à Lyon qu'on ne pouvait le souffrir plus longtemps.

Si jamais une loi a paru investie de la solidarité du gouvernement et de l'Assemblée, c'est celle-ci.

Une chose plus considérable encore s'est passée pendant la lutte électorale, dans un congrès de sociétés savantes où la politique était déplacée; le ministre de l'instruction publique d'alors, dans des termes dont on ne connaît pas exactement le sens, a dirigé contre la réputation de l'Assemblée une cruelle imputation, — offense pour chacun de ses membres. (Très bien ! très bien ! à droite.)

Attribuer, en effet, à un homme seul, si illustre qu'il soit, la libération du territoire, c'était déclarer que l'Assemblée avait comploté la partie la plus chère et la plus précieuse de son mandat. (Applaudissements à droite.)

Qu'est-il arrivé ? Le ministre de l'intérieur, au sein de la commission de permanence, a désavoué ouvertement la responsabilité de ces paroles. Voilà encore une fois le conflit public et aigu.

Alors, et sous l'impression produite par les élections de 27 avril et 11 mai, le conflit est devenu tout à fait officiel, et ces deux tendances se sont personnifiées dans MM. de Goulard et Jules Simon.

Ce conflit a duré publiquement pendant trois semaines. Le *Journal officiel* a enfin annoncé que le président avait reconnu la nécessité de modifier son administration. Je le crois sans peine. La politique de bascule et d'équilibre avait fait son temps.

Quel parti le gouvernement a-t-il pris ? Quelle est la tendance du nouveau cabinet ? Est-ce la politique de résistance par tous les moyens légaux au parti radical ? Est-ce la politique de concession et de compromis ?

Je dirai de suite, sans être contredit par des faits et non par des déclarations générales (Très bien ! très bien ! à droite), dont les termes sont toujours vagues et dont l'oreille se fatigue... (Très bien ! très bien ! à droite.)

Je dirai de suite, sans être contredit par des faits et non par des déclarations générales (Très bien ! très bien ! à droite), dont les termes sont toujours vagues et dont l'oreille se fatigue... (Très bien ! très bien ! à droite.)

Je dirai de suite, sans être contredit par des faits et non par des déclarations générales (Très bien ! très bien ! à droite), dont les termes sont toujours vagues et dont l'oreille se fatigue... (Très bien ! très bien ! à droite.)

Je dirai de suite, sans être contredit par des faits et non par des déclarations générales (Très bien ! très bien ! à droite), dont les termes sont toujours vagues et dont l'oreille se fatigue... (Très bien ! très bien ! à droite.)

Je dirai de suite, sans être contredit par des faits et non par des déclarations générales (Très bien ! très bien ! à droite), dont les termes sont toujours vagues et dont l'oreille se fatigue... (Très bien ! très bien ! à droite.)

Je dirai de suite, sans être contredit par des faits et non par des déclarations générales (Très bien ! très bien ! à droite), dont les termes sont toujours vagues et dont l'oreille se fatigue... (Très bien ! très bien ! à droite.)

Je dirai de suite, sans être contredit par des faits et non par des déclarations générales (Très bien ! très bien ! à droite), dont les termes sont toujours vagues et dont l'oreille se fatigue... (Très bien ! très bien ! à droite.)

Je dirai de suite, sans être contredit par des faits et non par des déclarations générales (Très bien ! très bien ! à droite), dont les termes sont toujours vagues et dont l'oreille se fatigue... (Très bien ! très bien ! à droite.)

Je dirai de suite, sans être contredit par des faits et non par des déclarations générales (Très bien ! très bien ! à droite), dont les termes sont toujours vagues et dont l'oreille se fatigue... (Très bien ! très bien ! à droite.)

Je dirai de suite, sans être contredit par des faits et non par des déclarations générales (Très bien ! très bien ! à droite), dont les termes sont toujours vagues et dont l'oreille se fatigue... (Très bien ! très bien ! à droite.)

Je dirai de suite, sans être contredit par des faits et non par des déclarations générales (Très bien ! très bien ! à droite), dont les termes sont toujours vagues et dont l'oreille se fatigue... (Très bien ! très bien ! à droite.)

Je dirai de suite, sans être contredit par des faits et non par des déclarations générales (Très bien ! très bien ! à droite), dont les termes sont toujours vagues et dont l'oreille se fatigue... (Très bien ! très bien ! à droite.)

Je dirai de suite, sans être contredit par des faits et non par des déclarations générales (Très bien ! très bien ! à droite), dont les termes sont toujours vagues et dont l'oreille se fatigue... (Très bien ! très bien ! à droite.)

Je dirai de suite, sans être contredit par des faits et non par des déclarations générales (Très bien ! très bien ! à droite), dont les termes sont toujours vagues et dont l'oreille se fatigue... (Très bien ! très bien ! à droite.)

Je dirai de suite, sans être contredit par des faits et non par des déclarations générales (Très bien ! très bien ! à droite), dont les termes sont toujours vagues et dont l'oreille se fatigue... (Très bien ! très bien ! à droite.)

Je dirai de suite, sans être contredit par des faits et non par des déclarations générales (Très bien ! très bien ! à droite), dont les termes sont toujours vagues et dont l'oreille se fatigue... (Très bien ! très bien ! à droite.)

Je dirai de suite, sans être contredit par des faits et non par des déclarations générales (Très bien ! très bien ! à droite), dont les termes sont toujours vagues et dont l'oreille se fatigue... (Très bien ! très bien ! à droite.)

Je dirai de suite, sans être contredit par des faits et non par des déclarations générales (Très bien ! très bien ! à droite), dont les termes sont toujours vagues et dont l'oreille se fatigue... (Très bien ! très bien ! à droite.)

Je dirai de suite, sans être contredit par des faits et non par des déclarations générales (Très bien ! très bien ! à droite), dont les termes sont toujours vagues et dont l'oreille se fatigue... (Très bien ! très bien ! à droite.)

Je dirai de suite, sans être contredit par des faits et non par des déclarations générales (Très bien ! très bien ! à droite), dont les termes sont toujours vagues et dont l'oreille se fatigue... (Très bien ! très bien ! à droite.)

Je dirai de suite, sans être contredit par des faits et non par des déclarations générales (Très bien ! très bien ! à droite), dont les termes sont toujours vagues et dont l'oreille se fatigue... (Très bien ! très bien ! à droite.)

France. ASSEMBLÉE NATIONALE. Séance du 23 mai. Présidence de M. Buffet.

M. DUFAYE, garde des sceaux, vice-président du conseil, Messieurs, avant l'ouverture de la discussion et conformément à l'article 4 de la loi du 13 mars 1873, j'ai l'honneur de communiquer à l'Assemblée la délibération suivante du conseil des ministres :

« Le conseil des ministres, après en avoir délibéré, déclare que l'interpellation déposée dans la séance du 19 de ce mois sur le bureau de l'Assemblée, se rattachant à la politique générale du gouvernement et engageant ainsi la responsabilité du président de la République, le président exercera le droit de prendre part à la discussion, droit qui résulte pour lui des dispositions de l'art. 4 de la loi du 13 mars dernier. »

M. LE PRÉSIDENT. Il est donné acte à M. le vice-président du conseil de sa communication.

M. LE DUC DE BROGLIE. Messieurs, l'interpellation déposée par nous et qui a reçu l'investiture de 320 signatures, porte sur deux choses : la nécessité reconnue par ceux qui interpellent de voir à la tête des affaires, dans la gravité de la situation présente, un cabinet dont la fermeté rassure le pays; l'impatience éprouvée par les mêmes députés de savoir si le cabinet, qui est assis sur ces bancs avec les modifications qu'il a subies, répond à cette nécessité.

Et je ne serais pas tout à fait sincère si je n'ajoutais pas qu'à cet égard un doute profond existe dans leurs esprits, doute que cette discussion a pour but de dissiper. Quelle est donc la gravité de cette situation ? Et dans quel état se trouve aujourd'hui l'administration de la France ?

La gravité de la situation se résume, aux yeux des auteurs de l'interpellation, en ces deux mots : La possibilité révélée par les dernières élections de voir arriver, dans un délai plus ou moins prochain, le parti radical à la tête des affaires, par la voie du suffrage universel, tel qu'il est organisé aujourd'hui.

Si le parti radical était un parti politique comme ceux qui divisent les Assemblées, son triomphe sur un autre serait une de ces vicissitudes auxquelles on doit s'attendre et se soumettre dans un pays libre.

Mais le parti radical n'est pas un parti politique comme un autre; c'est avant tout un parti social.

Je n'entrerai pas dans la discussion des doctrines du parti radical. Je me bornerai à dire que ce parti professe que dans la France, telle que la révolution de 1789 l'a faite, avec la liberté religieuse, l'égalité civile, le suffrage universel, il y a encore de profondes réformes sociales, presque des révolutions à accomplir.

Ces réformes, ces révolutions menacent dans ses bases la société telle qu'elle est organisée aujourd'hui. Voilà ce que fait la gravité de la situation : le danger pour la société d'être soumise à un travail de destruction. (Très bien ! très bien ! à droite.)

Dans des temps de révolution comme les nôtres, les doctrines ne restent pas longtemps à l'état de théories; elles se réalisent dans les faits, elles s'incarnent dans des hommes.

La doctrine radicale se réalise pour nous dans ses rapports avec le fait qui, depuis deux ans, domine notre situation intérieure, je veux dire dans le souvenir de l'épouvantable insurrection qui a menacé la souveraineté de cette Assemblée dès les premiers jours de sa formation.

Quels ont été les rapports du parti radical avec la Commune de Paris ? Je dirai simplement que dans ce débat entre l'Assemblée et la Commune, le parti radical a pensé, pour le moins, que les torts étaient partagés, que si les prétentions de la Commune étaient exagérées, elle avait des griefs légitimes.

Le nom seul de nos nouveaux collègues, qui ne me démentiront pas, je crois, suffirait à le prouver. M. Barodet, en effet, est venu expressément de Lyon à Paris pour entreprendre la conciliation entre la Commune et l'Assemblée, et dans un document public il s'est plaint de la résistance de l'Assemblée à ses efforts.

Notre nouveau collègue M. Ranc a siégé à la Commune de Paris, durant quelques-uns de ses jours les plus sinistres, et sans un ralentissement encore inexplicable de la justice, il aurait eu à lui rendre compte de sa conduite. (Applaudissements à droite.)

Notre nouveau collègue, M. Lockroy, a donné sa démission de membre de cette Assemblée pour ne pas prendre part à sa résistance.

Enfin, le chef avoué, mais pas toujours obéi du parti, l'honorable M. Gambetta, parlant à Belleville de l'insurrection de Paris, s'est plaint de ce que Paris eût été livré aux horreurs d'une réaction furieuse.

Ajouterai-je, pour compléter ce tableau, que le patron d'un de nos collègues dans les dernières élections, un procureur de la République, M. Andrieux, patronnant de l'année dernière, le docteur Guyot, le correspondant de M. Barthélemy Saint-Hilaire (Rires), n'a pas hésité à dire que c'était l'Assemblée qui avait fait le 18 mars, et qu'elle était responsable du sang versé dans la lutte contre la Commune !

Voilà donc l'opinion d'une portion au moins du parti radical : dans cette lutte sanglante, les torts ont été partagés et une réparation est à faire à la Commune de Paris.

De là ce programme du parti radical aux dernières élections : dissolution immédiate de l'Assemblée, amnistie des condamnés de la Commune, levée de l'état de siège. On n'y a pas joint le réarmement de la garde nationale, mais cette conséquence y est comprise.

Avec ces doctrines et cette appréciation de faits si récents, vous voyez ce que peut être le triomphe légal du parti radical.

Imaginez une Assemblée avec une majorité radicale et rentrant à Paris pour reformer la société, ce serait sa revanche légale de la Commune de Paris. (Mouvement.)

Voilà l'éventualité qui, entraine par la société, la pénétre de terreur et qui fait la gravité de la situation.

Nous avons dû nous demander ce que le gouvernement pensait de cette éventualité, et ce qu'il était disposé à faire pour la conjurer.

De reste, le danger que je signale n'est pas nouveau : il apparaitrait le 27 avril et le 11 mai; nous l'avions déjà signalé au gouvernement.

Dans son sein, nous avions remarqué deux tendances, deux manières de voir et de se conduire qui étaient en conflit tacite : une tendance à une politique franchement hostile aux doctrines du parti radical et une tendance favorable aux ménagements, aux compromis considérés comme le moyen le meilleur d'apaiser ses passions, d'amoindrir ses prétentions, la volonté de réprimer les désordres matériels en tempérant, par la bonne grâce des rapports personnels, ce que la répression légale pouvait avoir de dur. (Très bien ! très bien ! à droite.)

Ces deux tendances se rencontrent dans tous les temps de révolution, elles sont au fond de la nature des choses; mais ce qui était peut-être plus surprenant, c'était de les voir réunies dans le même cabinet, ayant chacune leur

Mais avant de savoir ce que valent ces lois, il faut savoir si vos alliés nous laisseront libres de les discuter.

Je termine en disant que si le gouvernement persistait à rester dans une situation dépendante du parti radical, nous le supplions de s'arrêter dans une voie funeste; car c'est la voie qui mène aux catastrophes qui emportent les gouvernements et les sociétés. Ce n'est pas seulement les lois constitutionnelles, mais aussi les lois organiques de la société qui seraient atteintes.

Personne ne peut dire quel sort lui réserve l'action révolutionnaire; mais pour lui-même, nous vous recommandons de ne pas vous rendre compte d'impressions personnelles qu'il n'a pas connues. Si quelqu'un désire les connaître, c'est à M. de Goulard lui-même qu'il doit s'adresser. (Bruit à droite.)

M. de Broglie nous a dit encore que la base du ministère actuel était trop étroite, ce qui veut dire, en langage journalistique, que les nouveaux ministres ont été pris dans le centre gauche. Eh bien ! oui, à la suite des élections, nous avons cru qu'il y avait un parti à prendre, qui était de reconnaître le gouvernement républicain. (Applaudissements à gauche.)

Dès lors, à qui devions-nous de préférence nous adresser ? A quel apparemment qui pensaient quelques jours avant les élections, M. Casimir Périer avait publiquement manifesté ses intentions à cet égard ? (Rires à droite.) Lorsque de grandes questions politiques sont à résoudre, quoi de plus naturel pour un gouvernement que de s'associer ceux qui ont pris la responsabilité des opinions qu'il veut faire triompher ?

Maintenant, avons-nous eu tort, en présence du danger qui se révélait, de prendre une pareille résolution ? Vous le déciderez quand nous examinerons ces lois qui n'ont pas encore appelé l'attention de M. le duc de Broglie; mais je dirai sincèrement qu'après les élections de Paris et de Lyon, nous avons cherché sérieusement quelles étaient les causes qui portaient des masses immenses d'électeurs à s'en aller vers le parti radical au lieu de s'arrêter au parti conservateur républicain. (Bruit à droite.)

En voyant échouer un candidat comme M. le ministre des affaires étrangères, qui avait puissamment contribué à tous les actes qui ont préparé la libération du territoire (Bruit à droite), un candidat recommandé à la fois par le sentiment national, par la vie la plus honorable, et par les qualités d'un des esprits les plus distingués de ce temps (Très bien ! très bien !), nous avons compris le danger profond qu'il y avait à rester dans l'état provisoire.

Maintenant, ce que j'ai dit dans la commission de Trente, je le pense à cette époque. (Rires à droite.) Je croyais que nous pouvions encore continuer cet essai, cette tentative qui nous avait permis de maintenir la France libre, tranquille, heureuse. (Très bien ! très bien !)

Mais après les élections, j'ai compris que pour lutter contre les périls, il fallait un gouvernement définitif. Nous avons donc présenté des résolutions auxquelles avec conviction. Nous étions prêts à déclarer que si vous ne nous accordiez pas cela, nous ne nous sentions plus la force de répondre de l'ordre public dans notre pays. (Très bien ! très bien ! à gauche.)

Vous verrez si ces lois renforcent des garanties suffisantes pour la société. Quant au calcul arithmétique par lequel M. de Broglie a terminé son discours, je ne m'y arrête pas sur un profond respect pour moi. Si 45 voix du côté gauche refusent de voter ces lois, parmi les 320 membres qui ont signé l'interpellation, nous trouverons largement des compensations. (Applaudissements à gauche.)

Voix nombreuses à droite. — La clôture ! M. LE PRÉSIDENT BEFFET. Avant de consulter l'Assemblée sur la clôture, je dois donner à M. le président de la République.

« Conformément à la loi du 15 mars 1873, qui m'autorise à prendre la parole sur les interpellations, lorsqu'elles touchent à la politique générale de l'Etat ;

« Conformément à la déclaration des ministres, qui reconnaissent ce caractère à l'interpellation actuelle, je vous prie d'informer l'Assemblée de l'intention où je suis d'intervenir dans la présente discussion, usant ainsi du droit que me confère la loi, et que la raison seule suffirait à m'assurer. (Rires à gauche.)

« Je dois rappeler à l'Assemblée les dispositions du paragraphe 3 de l'article 1^{er} de la loi du 3 mars 1873 :

« La discussion à l'occasion de laquelle le président de la République veut prendre la parole, est suspendue après la réception du message, et le président sera entendu le lendemain, à moins qu'un vote spécial ne décide qu'il le sera le même jour... »

M. RAUPE DUVAL. — Je demande que M. le président de la République soit entendu aujourd'hui. (Bruit à gauche.)

M. LE PRÉSIDENT. — La loi est parfaitement claire. Après la lecture du message du président de la République, la discussion doit être suspendue; il ne peut donc plus y avoir aucun débat avant que M. le président de la République prenne la parole.

M. LE GARDE DES Sceaux. — M. le président de la République désire que la séance soit remise à demain.

M. LE PRÉSIDENT. — Ceux de nos collègues qui avaient demandé que M. le président de la République fût entendu aujourd'hui même me font savoir qu'ils retirent leur proposition, et qu'ils se rallient à la demande de renvoi à demain; je décide que la séance aura lieu demain, à neuf heures du matin.

La séance est levée.

Il ne sera peut-être pas sans intérêt de lire le compte-rendu des séances tenues par les fractions de la Chambre avant la bataille parlementaire qui s'est terminée par la démission de M. Thiers.

Le centre droit s'est réuni vendredi dernier à l'hôtel Vatel, à Versailles, sous la présidence de M. Dutilleul. Plus de cent membres étaient présents.

Plusieurs orateurs demandent que la réunion examine si l'on doit appuyer ou combattre la proposition qui doit être faite de voter au scrutin secret sur l'interpellation qui sera discutée à l'Assemblée à la séance de ce jour.

M. Lambert de Sainte-Croix combat avec énergie le scrutin secret; il termine en disant que le premier devoir d'un grand parti politique est de s'affirmer vis-à-vis de ses amis comme en face de ses adversaires.

MM. de Cumont, Arden Léon, soutiennent chaleureusement l'opinion de M. Lambert de Sainte-Croix.

M. Paris parle dans le même sens, tout en exposant qu'une autre réunion parlementaire à laquelle il appartient a exprimé à une grande majorité un avis favorable au scrutin secret.

Plusieurs orateurs soutiennent que le scrutin secret, permettant à tous les membres de l'Assemblée d'exprimer leur opinion avec une plus grande indépendance, doit être adopté.

(Voir le supplément.)

DÉPÊCHES DE L'INTÉRIEUR.

BOURSE DE RIGA DU 15 MAI. 5^e série 94 vend., 93 1/2 ach. 1^{er} emprunt intérieur 5 0/0 à primes: 155 1/2 r. vend., 154 1/2 r. ach.

BOURSE D'ODessa DU 15 MAI.

5^e série 94 3/4 acheteurs, 95 1/2 vend. 1^{er} emprunt intérieur 5 0/0 à primes: 155 r. ach., 154 1/2 r. vend.

BOURSE DE ST-PETERSBOURG DU 15 (27) MAI.

Une légère réaction a été produite hier dans les affaires de céréales, elle a eu pour effet un mouvement rétrograde dans le change.

Les affaires en général n'ont été ni animées ni considérables. En fonds publics la situation continue à être bonne pour ce qui regarde les valeurs du gouvernement.

Mais les valeurs de spéculation, et notamment les actions des banques, persistent dans leur faiblesse. Parmi ces dernières les Internationales, les Riga et les Azov-Don ont le plus souffert.

La Banque de l'Etat a réduit samedi passé son taux d'escompte à 4 1/2 0/0 pour les effets de commerce ayant moins de trois mois à courir.

MARCHÉ DES CÉRÉALES, ETC.

Froment. Au comptant on a acheté 3,000 tch. de Saxonka à 14 r. 55 c. et 4,500 tch. de Samarka et de Liskovski à 13 3/4 r. ; à livrer en mai on demande pour Saxonka et Samarka 14 1/2 r., 14 3/4 r. et on offre 14 r., 14 1/4 r. ;

pour froment de Sibérie livrable en juillet 13 1/4 r. vendeurs et 12 r. 80 c. acheteurs. Seigle. Pour disponible 7 r. 40 c., 7 r. 75 c. vendeurs et 7 r. 20 c., 7 r. 50 c. acheteurs.

Graines de lin. Disponible de bonne et de moyenne qualité 13 3/4 r., 14 3/4 r. vendeurs et 13 1/4 r., 14 1/2 r. acheteurs.

Lin. Les prix de Rjev n'ont pas varié ; on a acheté 200 tonnes Slezki à 37 r. et 300 tonnes de Staria-Roussa à 40 r.

NOUVELLES MARITIMES.

ARRIVAGES. Vapeurs Capitaines Venant de Alpha, Tretan, Newcastle.

40,000 védro à 1 r. à livrer pendant les mois de juin et d'août. Huile de chenevis. Disponible 4 r. 55 c., 4 r. 60 c. ; pour livraison en août on a acheté 100 barils avec 4 r. 80 c. avec 30 r. d'arrhes.

Beurre. Au comptant on a vendu 600 pouds de Sibirie à 9 r. 65 c. ; à livrer en août on demande 9 r. 50 c. et on a acheté 1,000 pouds à 9 r. 40 c. avec 1 r. d'arrhes.

RAES MINÉRALES. — Soirées musicales avec M^{lle} Claudia, Rizza, etc., et MM. Joyeux, Fraire et l'Orchestre de M. Wallner à 8 h.

DEPARTS.

Vapeurs Capitaines Allant à Ostergotland, Langborg, Norrköping.

Il est sorti à voilier. Total des arrivages... 533 depuis l'ouv. de la navigation.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE.

DE L'OBSERVATOIRE PHYSIQUE CENTRAL DE ST-PETERSBOURG.

Mardi 15 (27) mai.

Table with columns: Lieu, Baromètre à 0 m., Écart de la val. norm., Température Celsius, Écart de la val. norm., Humidité relative, Quantité de nuages, Direction et force du vent.

ÉTAT GÉNÉRAL DE L'ATMOSPHÈRE.

Un nord-ouest de la Russie le baromètre continue à monter lentement, avec des vents précédents de Nord-Est et Nord ; le temps y est assez beau et froid ; la température a aussi baissé sur les provinces méridionales.

M^{me} HELENE S. VONGL dentiste américaine de New-York reçoit tous les jours, pet. Morskaja, n° 21.

POUR CAUSE DE DÉPART A REMETTRE un logement meublé de 8 chambres, bain, water-closet et corridor ; bel étage, deux escaliers de parade avec suites.

A LOUER dans un parc au bord de la Néva, sec et spacieux (ci-devant Borch), Ile des Apothicaires, rue Pesotchnaia, trois grandes maisons de campagne.

BEQU D'ASTRAKHAN: EXCELLENT CAVIAR d'esturgeon blanc à gros grains. Dos de poissons blancs. On attend aussi des DOS D'ESTURGEON ESSORES.

FROMAGES: Chester, Suisse et de Hollande. Fruits confits glacés et cristallisés: Abricots, Cerises, Reines-Claudes et Mirabelles, de même que: Ananas, Oranges, et espèces mêlées.

VIOSCHINE. Aux magasins de fruits et de vins de VIOSCHINE.

ON CHERCHE une bonne française. S'adresser coin de Nevsky et de la Liténiaia, maison Toupikow, log. n° 22.

BROWNLOWS LINE. Marsdin for HULL Panther for ANTWERP Milan for DUNDEE.

A LOUER jusqu'au 1^{er} juillet 1874 un logement avec escalier de parade, 6 chambres, antichambre, corridor, cuisine, meubles, draperies, glaces, remise, écurie et emplacement pour le bois.

MANUEL de correspondance française contenant de nombreux modèles de lettres sur toutes sortes de sujets, avec explications et traductions en russe.

FOR LONDON DIRECT The first Class Screw Steamer "ESSEX" Captain Bergwitz.

"SURREY" sailing about Saturday the 19th inst. For passage apply to L. Knoop 31 line V.-O. Gourieff's House n° 30.

A VENDRE à bon marché une calèche à 4 places et à 8 ressorts, provenant des ateliers de Chabert, visible à l'école d'équitation de la garde, chez l'écurier en chef von Végüner. Rue Karavannaia, n° 11.

BELLE POSITION ASSURÉE DANS LE COMMERCE à une dame ou à un monsieur disposant d'une somme de 5,000 à 8,000 r.

UN TENEUR de livres connaissant le russe, l'allemand, le français, l'anglais et la tenue des livres en partie double, se charge de régler et de tenir les livres de commerce à l'heure. S'adr. H. Ch., p. Nevsky, n° 14, l. 15.

№ 79 ET 81 SERVICES DE TABLE ET SERVICES A THÉ CRISTAUX ET LAVABOS. GRAND CHOIX. — PRIX TRÈS MODÉRÉS. 1288

En vente chez EMILE MELLIER, libraire de la Cour impériale, au pont de P. Nice, maison de l'église hollandaise, à St-Petersbourg. ALBUM DE PORTRAITS COMIQUES 1543 Croquis par Chiardi, dessinés sur pierre par A. Lébedev. Cahiers 1 et 2 contenant chacun 4 portraits. Prix du cahier 1 r. 50 c.; chaque portrait séparé 50 c.

BERLIN J. A. HEESE FOURNISSEUR DE LA COUR ROYALE Alte Leipziger Strasse, n° 1, an der Jungfernbrücke recommande sa fabrique et ses magasins de Soieries, Velours, Etoffes en demi-soie, laine, demi-laine, Etoffes pour ameublements, Rideaux, Tapis, Confections, Châles des Indes et Français, etc., etc.

BAINS DE KENIGSDORFF-YASTREMB. HAUTE SILÉSIE Source bromo-iodurée-saline de premier rang. Ouverture de la saison, le 1^{er} mai.

D'après l'avis du collège royal de médecine de Breslau cette source minérale est tout à fait égale en efficacité à la célèbre: "Eisenquelle" de Kreuznach et à la "Adelheidsquelle" en Haute-Bavière.

FABRIQUE DE CHOCOLAT A LA VAPEUR C. SIOU ET C^e, à la Tverskaia, maison Varguine, MOSCOU. SPÉCIALITÉ DE BONBONS DE CHOCOLAT. Ces bonbons, très appréciés par les gourmets et qui ont valu à notre maison sa grande réputation, sont l'objet des soins les plus minutieux.

ROB BOYVEAU-LAFFECTEUR du docteur GIRAudeau DE SAINT-GERVAIS. Sirop dépuratif de composition entièrement végétale employé, selon l'ordonnance des médecins, contre les maladies provenant d'un vice du sang ou des humeurs.

BAINS D'ELSTER dans le VOIGTLAND, royaume de Saxe HOTEL WETTNER HOF. Le soussigné a l'honneur de recommander aux honorables voyageurs cet excellent hôtel de premier rang entièrement restauré et aménagé le plus confortablement au commencement de la saison, situé dans la plus belle partie de la principale promenade tout près des bains et du Kurhaus.

L. LEGRAND 207, Rue Saint-Honoré, Paris PARFUMS NOUVEAUX ESS-ORIZA ADOPTÉS PAR LA FASHION. Ayant obtenu la Médaille de mérite à l'Exposition universelle de Paris 1867.

HOTEL BELLE-VUE (Perspective Nevsky) au RESTAURANT tous les jours: Déjeuner de 2 plats, à 75 c. Dîner de 5 plats, à 1 r. Dîner de 6 plats choisis, à 2 r. de 3 à 7 heures. Souper à la carte.

BAINS DE HAPSAL Saison: de mai jusqu'à la fin d'août. Cursaal, Musique, Bals, Journaux, Bibliothèque, Télégraphe, Bains à vapeur. Commun. direct par chem. de fer jusqu'à la stat. Kegei.

L'ATELIER SPÉCIAL DE Pompes à incendie avec accessoires accepté des commandes pour toute espèce de pompes à incendie, ouvrages en fer forgé, travaux de serrurerie, de tours et construction de modèles.

KÖNIG WILHELM-BAD à Swinemünde, «L'Ostende prussien» situé à la plage même de la Baltique, entre les bains pour hommes et les bains pour dames, entouré de parcs ombrageux.

BOURSE DE ST-PETERSBOURG DU 15 MAI 1873.

Table with columns: COURS DU CHANGE, ACTIONS ET OBLIGATIONS, VALEUR primitive, Ache-teurs, Ven-teurs, VENTES faites, ACTIONS ET OBLI-GATIONS, Valeur primitive, Ache-teurs, Ven-teurs, VENTES faites.

BAINS DE HALL

HAUTE-AUTRICHE.

Les salines iodo-bromurées de Hall, dans la Haute-Autriche, occupent le premier rang parmi les thermes de ce genre, grâce à leur richesse en iode et en brome et aux brillantes cures qu'elles ont opérées.

Elles sont particulièrement efficaces pour la guérison des maladies suivantes: scrofules sous toutes les formes, rachitisme, syphilis invétérée, maladies de la peau et des membranes muqueuses, certaines maladies des femmes, affections chroniques des os, inflammations articulaires et leurs suites, etc.

Hall, situé dans une des plus charmantes contrées de la Haute-Autriche, jouit de tous les avantages de son climat subalpin et convient par conséquent aussi aux cures de petit-lait, pour lesquelles les baigneurs disposent d'excellent petit-lait de chèvre.

Hall, dans la Haute-Autriche, entre les villes de Linz, de Stoyer et de Wels, est à huit heures de Vienne et à six heures de Salzbourg et de Passau.

On a donné pleine satisfaction aux désirs manifestés par le public, en établissant de nouveaux conduits qui amènent constamment de l'eau de source excellente et fraîche, en organisant une cure d'eau iodurée à boire, en découvrant de nouvelles et abondantes sources d'eau iodurée, en installant de nouveaux cabinets de bain, en inaugurant au bureau télégraphique le service continu de jour et de nuit, et enfin en améliorant le régime postal de façon à ce qu'il ait quatre expéditions par jour.

En outre, on a procuré aux voyageurs tous les agréments possibles: un magnifique Kursaal avec de confortables salles de lecture, de jeu et de billard, un bon orchestre, des bals, des concerts, un vaste et superbe parc, avec délicieuses échappées de vue sur les montagnes, et de ravissantes promenades dans les environs.

L'ouverture de la saison a lieu chaque année le 15 mai et la clôture ordinairement à la fin de septembre.

Pour tous renseignements plus précis, s'adresser à l'administration des bains de Hall. Pour les malades auxquels le voyage à Hall est impossible, on expédie l'eau iodurée en bouteilles, pour l'usage interne et externe, et le sel d'iode, également en bouteilles, par caisses de 25 ou 50 bouteilles.

C'est la maison de commerce des héritiers de F. W. de Haselmayr à Linz qui se charge des envois et donne tous autres renseignements. De plus, on trouve l'eau iodurée et le sel d'iode de Hall dans tous les grands établissements d'eaux minérales.

Le comité permanent de la Haute-Autriche.

Linz, le 17 avril 1873.

1515

MOUVEMENT ET RECETTES

CHEMIN DE FER D'ODESSA

pour le mois d'avril 1873.

Table with 2 columns: Transporté (voyageurs, bagages, marchandises) and Recettes (grande vitesse, petite vitesse, autres recettes).

Total 526,696 r. 27 c.

Recette pendant le mois d'avril 1873 448,055 91

Différence en faveur de 1873 78,640 36

Recette totale au 1er mai 1873 2,211,289 23

1872 1,778,055 18

1872 Différence en faveur de 1873 433,234 05

E. M. REILLY & Co

ARMURIERS DE LONDRES

502, New-Oxford Street, ont l'honneur de faire connaître à leurs clients qu'ils ont une maison à Paris, 2, rue Serbie (maison de Grand-Hôtel), où les amateurs visitant Paris pourront trouver des armes de chasse aux mêmes prix et qualité qu'à notre maison de Londres.

CHEMIN DE FER

KOURS-KHARKOW-AZOW

Mouvement du mois d'avril 1873.

Table with 2 columns: Transporté (Passagers, bagages, marchandises) and Recettes (voies, divers).

Total en mars 1873 362,395 r. 33 c.

Total 1872 435,924 89

Différence en faveur de 1872 73,529 r. 56 c.

Du 1er janvier au 1er mai 1873.

Table with 2 columns: Transporté (voyageurs et militaires, bagages, marchandises) and Recettes (voies, divers).

Total pour 1873 1,478,775 65

1872 1,521,841 29

Différence en faveur de 1872 43,065 64

Recette moyenne par jour: voyageurs, bagages, marchand. recettes.

Avril 1873 2,428 1,026 p. 51,366 p. 12,079 r. 84 c.

1872 3,693 1,301 p. 41,878 32

Du 1er janvier au 1er mai 1873 2,152 1,218 p. 66,240 p. 12,323 13

1872 2,464 1,321 p. 58,611 p. 12,577 20

MOUVEMENT ET RECETTES

CHEMIN DE FER

RYBINSK-BOLOGOË

Pour le mois d'avril 1873.

Table with 2 columns: Transporté (voyageurs, bagages, marchandises) and Recettes (grande vitesse, petite vitesse, autres recettes).

Total en avril 1873 77,093 r. 43 c.

En avril 1872 138,294 72

Surplus en avril 1872 61,201 r. 09 c.

Recette depuis le 1er janvier 1873 334,518 25

Recette pour le même temps en 1872 444,089 64

Surplus en 1872 109,571 r. 39 c.

Recette moyenne par jour pendant le mois d'avril 1873 2,569 78

Recette moyenne par jour pendant le mois d'avril 1872 4,609 82

Recette moyenne par jour depuis le 1er janvier 1873 2,787 65

1872 3,670 16

SANS EXTRACTION

GÜERISON facile et complète des dents douloureuses, raffermissement des dents chancelantes. Henry James Miller, Malata Morskaja, 18, log. 1.

MOUVEMENT SUR LE CHEMIN DE FER

KO LOW-VORONÈGE

pour le mois d'avril 1873.

Table with 2 columns: Mouvement (voyageurs et militaires, bagages, marchandises) and Recette (diverses).

Total pour avril 1873 53,858 60

1872 60,621 94

Différence en faveur de 1872 6,763 34

Du 1er janvier au 1er mai 1873.

Table with 2 columns: Mouvement (voyageurs et militaires, bagages, marchandises) and Recette (diverses).

Total pour 1873 341,974 66

1872 375,752 34

Différence en faveur de 1872 33,777 68

1581 Recette moyenne par jour: voyag. bagages, marchandises, recettes.

En mars 1873 779 personnes 434 pouds 19,146 pouds 1,795 r. 28 c.

1872 869 429 16,538 2,020 73

Du 1er jan. au 1er avril 1873 781 370 44,642 2,849 78

1872 899 412 49,983 3,131 26



VÉRITABLES MACHINES A COUDRE AMÉRICAINES

WHEELER & WILSON

FAISANT UNE DOUBLE COUTURE.

PLUS DE 700,000 SONT EN ACTIVITÉ DE SERVICE.

Par suite de l'agrandissement du cercle d'action de la fabrique, qui donne à la C^e WHEELER et WILSON la possibilité de fournir des machines à un prix moindres et de faire honneur à toute demande de ce genre (la maison fabriquant plus de 800 machines par jour), G. M. HUTTON et C^e, agents généraux de MM. WHEELER et WILSON pour la Russie, livrent à l'honorable public des machines considérablement perfectionnées.

Le prix des machines est depuis 55 roubles et compris la manière de s'en servir. Garantie pour 4 ans.

Les qualités dont se recommandent ces célèbres machines sont les suivantes:

- 1° Une belle et excellente couture, identiquement la même à l'endroit et à l'envers de l'étoffe cousue.
2° La fermeté et la solidité de la couture, qui la préservent de se dénouer.
3° Leur aptitude à être appliquées à toutes sortes de travaux et d'étoffes.
4° L'économie de fil.
5° L'égalité et le goût de la façon et du fini.
6° Leur construction simple et durable.
7° Leur vitesse de mouvement, la facilité de leur emploi et l'absence de bruit en fonctionnant.

La couture double est préférable à toutes les autres coutures, et cette couture, les machines Wheeler et Wilson la font mieux que toutes les autres machines. Pour garantir le public des contrefaçons la marque de commerce ci-dessus indiquée est apposée à toutes nos machines véritablement fabriquées par Wheeler et Wilson.

Véritables machines à coudre à la main américaines Wheeler & Wilson de 55, 65 r.

Machines à coudre à la main de différentes fabriques de 15, 23, 35, 40 et 45 r.

Coton et soie, noirs, blancs et couleurs, aiguilles, huile, etc.

On est prié de s'adresser pour des modèles de couture et pour les prix courants à

G. M. HUTTON & Co

AGENCE GÉNÉRALE POUR LA RUSSIE.

ST-PETERSBOURG, Petite-Morskaja, maison Voronov, n° 14. — MOSCOU, Grande-Loubianka, maison Mazourine. — ODESSA, rue de la Poste, maison Voukhaft. — Dans l'intérieur chez les sous-agents du dépôt de St-Petersbourg.

Observation. Pour la commodité du public, nous avons encore ouvert à St-Petersbourg, outre notre magasin et comptoir, Petite Morskaja, n° 14, des dépôts au Gostinnoy-Dvor (на Гостинной площади), au Magasin hollandais Jansen Iost & Co, n° 133, et au magasin d'horlogerie F. Winter, coin acheteur reçoit une note de l'usine.

TRANSPORTS INTERNATIONAUX ASSURANCES CHRETIEN MESSAGERIES RUSSES PARIS RUE DE L'ÉCHOUÏER N° 6 FORMALITÉS EN DOUANE

SITUATION DE LA BANQUE DE COMMERCE D'ODESSA

Table with 2 columns: ACTIF (Caisse, Comptes courants, Billets de dépôt, etc.) and PASSIF (Capital, Comptes courants, Correspondants, etc.).

BILAN DE LA BANQUE DE COMMERCE DE VOLGA-KAMA AU 1er MAI 1873.

Table with 4 columns: St-Petersbourg, Moscou, Succursales (1), TOTAL. Rows include ACTIF and PASSIF with various financial items.

Le total des titres en dépôt s'élevait au 1er mai 1873 à 17,377,928 r. (1) A Kazan, Astrakhan, Nijni-Novgorod, Rybinsk, Samara, Saratow, Kharkow, Kiev, Ecatherinebourg, Tsaritzine, Rjev, Yaroslaw et Tchistopol. (2) A devoir d'après les comptes-courants spéciaux avec les Banques au 1er mai 1873 - 1,366,845 r.

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS DES FABRIQUES ET USINES DE GOTOBOUJY

Sanctionnée le 2 mars 1873.

FONDATEURS :

MM. le conseiller des manufactures J. Vargoumine.
 le conseiller privé, baron A. Vitinghoff.
 le conseiller d'Etat actuel, baron B. Vitinghoff.
 le bourgeois notable héréditaire R. Prehn.
 l'architecte L. Fontana.

BUT DE LA SOCIÉTÉ :

Entretien, amélioration des procédés et développement de l'activité des :
 a. Fabrique de papier au village de Gotoboujy ;
 b. Fabrique de pâte pour papier extraite du bois au village Elisavétino ;
 c. De la verrerie du village de Kalistchy et
 d. De la fabrique à vapeur de briques du village de Pernovo.

Les fondateurs ont chargé la Banque d'Escompte de St-Petersbourg, conformément au § 7 des statuts, d'ouvrir une souscription à 16,000 actions au prix de 100 r. chacune, formant les $\frac{1}{2}$ du capital primitif de la Société.
 Après la répartition, on verse au moment de la souscription 50 r. par action et on reçoit des certificats provisoires.

NOTE. Les Statuts de la Société et le mémoire détaillé exposant les avantages de l'entreprise sont délivrés au comptoir de la Banque d'Escompte et de Prêts.

LA BANQUE D'ESCOMPTE DE ST-PETERSBOURG

Conformément au mandat reçu de MM. les fondateurs de la Société par actions des fabriques et usines de Gotoboujy, ouvre une souscription à 16,000 actions de la dite Société, de 100 roubles chacune,

MERCREDI 16 MAI, DE 11 HEURES A 3 HEURES DE L'APRÈS-MIDI
 au siège de la Banque, coin de la rue Michel et de la perspective Nevsky, maison de la princesse Mestchersky.

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION.

On verse au moment de la souscription 50 r. par action en argent comptant ou en valeurs au cours fixé par la Banque pour les avances qu'elle fait sur les valeurs. — Les valeurs déposées doivent être remplacées par de l'argent comptant dans le courant de trois jours après la publication de la répartition.

AVIS. Les statuts de la Société et le mémoire détaillé des avantages de l'entreprise sont délivrés au comptoir de la Banque.

SITUATION DE LA BANQUE DE COMMERCE DE NICOLAIEW au 30 avril 1873.

| ACTIF | |
|--|---------------------|
| Compte courant à la Banque de l'Etat. | 95,000 |
| Caisses | 17,493 07 |
| Correspondants de la Banque, au débit | 276,070 25 |
| Effets sur la Russie | 8,042,025 16 |
| Débiteurs divers | 1,036 52 |
| Avances sur marchandises | 91,390 42 |
| — fonds publics | 85,704 94 |
| — demande | 12,240 12 |
| Emprunt fonds garantis par lettres de change | 37,650 |
| Fonds publics de la Banque | 42,249 29 |
| Meubles et immeubles de la Banque | 29,882 04 |
| Comptes divers | 29,026 09 |
| Frais sur marchandises en commission | 327 14 |
| Frais divers | 60,397 60 |
| Total | 3,820,462 03 |

| PASSIF | |
|--|---------------------|
| Compte capital : 10,000 actions à 250 r. | 2,500,000 |
| Dépôts a) Comptes courants. | 460,924 88 |
| — b) sur demande | 31,324 49 |
| — c) à échéance déterminée | 208,597 24 |
| Correspondants de la Banque, au crédit | 695,846 61 |
| Comptes traités | 331,530 84 |
| Marchandises en commission | 4,318 |
| Intérêts, etc. | 5,172 28 |
| 1568 | 283,594 30 |
| Total | 3,820,462 03 |

BILAN

BANQUE DE COMMERCE D'AZOW-DON Au 1^{er} mai 1873.

| | A Taganrog. | Succursales. | TOTAL. |
|--|---------------------|---------------------|----------------------|
| ACTIF | | | |
| Caisse | 45,704 61 | 162,684 44 | 208,389 05 |
| Comptes-courants avec diverses Banques. | 1,089 34 | 117,409 89 | 118,499 23 |
| Succursale à Rostov sur le Don | 300,000 | — | 300,000 |
| — Marianople | 300,000 | — | 300,000 |
| — Bérianski | 100,000 | — | 100,000 |
| Effets sur la Russie | 2,091,885 72 | 3,206,882 47 | 5,298,768 19 |
| — l'étranger | 495,806 | 2,855 17 | 498,661 17 |
| — en commission | 138,285 96 | 144,798 32 | 283,084 28 |
| Avances sur fonds publics | 1,275,143 19 | 63,784 | 1,338,927 19 |
| — marchandises | 132,335 | 41,676 37 | 174,011 37 |
| — certificats des magasins d'entrepôts. | 122,307 26 | 91,486 | 213,793 26 |
| Crédits ouverts sur fonds publics | 100,129 90 | 34,668 | 134,797 90 |
| Valeurs en fonds publics | 513,732 98 | 16,911 11 | 530,644 09 |
| Correspondants de la Banque | 1,494,708 01 | 1,386,820 33 | 2,881,528 34 |
| Compte de la direction avec les succursales. | 755,873 66 | 223,458 58 | 979,332 24 |
| Divers débiteurs | 37,140 58 | 9,661 46 | 46,802 04 |
| Effets protestés. | 51,588 88 | 33,453 | 85,041 88 |
| Payé pour réescompte. | 56,002 19 | 8,578 02 | 64,580 21 |
| Payé aux déposants. | 2,478 60 | 2,436 40 | 4,915 |
| Dû aux déposants. | 38,547 86 | 33,284 66 | 71,832 52 |
| Papier timbré. | 4,436 72 | 1,531 45 | 5,968 17 |
| Mobilier | 2,874 49 | 8,386 27 | 11,260 76 |
| Frais de la Banque. | 24,079 95 | 26,480 76 | 50,560 71 |
| Total | 8,084,150 90 | 5,617,246 70 | 13,701,397 60 |

| PASSIF | | | |
|-----------------------------------|---------------------|---------------------|----------------------|
| Capital versé 40 % sur 3,000,000. | 1,200,000 | — | 1,200,000 |
| Second versement 30 0/0. | 890,775 | — | 890,775 |
| Capital de réserve | 16,401 37 | — | 16,401 37 |
| — revirement. | — | 700,000 | 700,000 |
| Dépôts : a. en comptes-courants | 1,272,028 73 | 1,330,496 73 | 2,602,525 46 |
| — b. à terme | 458,427 | 121,928 | 580,355 |
| — c. sur demande | 27,162 | 16,581 | 43,743 |
| Compte avec les succursales | — | 1,105,096 72 | 1,105,096 72 |
| Correspondants de la Banque | 1,693,706 67 | 1,660,786 29 | 3,354,492 96 |
| Réescompte | 2,032,755 10 | 240,000 | 2,272,755 10 |
| Divers créditeurs | 66,239 38 | 36,619 15 | 102,858 53 |
| Effets en commission | 138,285 96 | 144,798 32 | 283,084 28 |
| Sommes transitoires | 63,284 57 | 73,972 27 | 137,256 84 |
| Compte des fondateurs. | 2,232 83 | — | 2,232 83 |
| de dividende. | 21,885 51 | — | 21,885 51 |
| Intérêts pour l'année 1873. | 200,966 78 | 186,968 22 | 387,935 |
| Total | 8,084,150 90 | 5,617,246 70 | 13,701,397 60 |

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES

„LLOYD RUSSE“

COMPAGNIE D'ASSURANCES MARITIMES, FLUVIALES ET DE TRANSPORTS PAR TERRE

DU 29 AVRIL 1873.

En exécution du § 36 des statuts, MM. les actionnaires ont été invités par des publications dans les journaux à se réunir en assemblée générale ordinaire le 29 avril 1873, à une heure et demie de l'après-midi. L'assemblée a été présidée, d'accord avec le § 39 des statuts, par M. Eugène Gibert, président du conseil d'administration, lequel conseil a été représenté par MM. Alexandre Elisséiev, G. Rasteriáiev, Ed. Túrstig et A. Prokhorow.

Le président ayant, d'accord avec le § 39 des statuts, invité les actionnaires à choisir parmi eux deux personnes pour compter et vérifier les voix, et une troisième pour dresser procès-verbal, MM. C. F. Heissler et J. Lantz ont été choisis à l'unanimité pour faire la vérification des actions présentées à la caisse de la Compagnie et du nombre de voix, et M. P. Timoféiev pour dresser le procès-verbal de l'assemblée.

La susdite vérification a montré qu'étaient présents à l'assemblée tant personnellement que par leurs mandataires 36 actionnaires, possédant 1,332 actions et 63 voix. Sur quoi, l'assemblée satisfaisant aux exigences du § 40 des statuts, le président a déclaré la séance ouverte.

Le président a commencé par informer les actionnaires du résultat des demandes que le conseil d'administration avait faites au gouvernement, d'accord avec l'autorisation donnée à cet effet par l'assemblée générale des actionnaires du 30 avril 1872, savoir :

- 1° La permission d'établir des agences de la Compagnie à l'étranger a été accordée, et cette autorisation a été publiée dans le *Messageur officiel* ;
- 2° L'acceptation par les établissements de l'Etat des certificats provisoires de la Compagnie à titre de dépôts en gage (по залогу) a été refusée, et cela en vertu de la loi qui n'admet, pour pareils dépôts, que les actions entièrement libérées.

- Sur quoi l'ordre du jour a été le suivant :
- 1° Approbation du compte-rendu et du bilan pour 1872, et décision sur les observations de la commission de révision et relatives ;
 - 2° Décision sur les propositions du conseil d'administration, relatives aux sommes à attribuer au capital de réserve et à donner en dividende aux actionnaires ;
 - 3° Approbation du budget pour l'année courante, des prévisions du conseil d'administration quant aux opérations de la Compagnie, et des observations et relatives de la commission de révision ;
 - 4° Fixation de la somme des dépenses extraordinaires que le conseil d'administration est autorisé à faire en sus du budget ;
 - 5° Election d'un candidat aux fonctions de membre du conseil d'administration ;
 - 6° Election de la commission de révision.

Après approbation à l'unanimité par l'assemblée :

1° Du compte-rendu et du bilan pour 1872 et 2° des propositions du conseil d'administration relatives aux sommes à attribuer au capital de réserve et à donner en dividende (18 r. par action), le président a présenté un résumé des opérations de la Compagnie pendant l'année dernière et des vues du conseil d'administration pour les affaires d'assurance pour l'année courante.

Ceci a été suivi de l'examen des questions 3 et 4, sur lesquelles a été approuvé le budget des dépenses pour l'année courante, s'élevant à 82,800 r., et a été fixé à 15,000 roubles le chiffre des dépenses extraordinaires en sus du budget.

Sur la question 5, M. A. Prokhorow étant entré, dans le courant de l'année 1872, dans le conseil d'administration, M. C. F. Heissler a été élu, au scrutin secret, candidat aux fonctions de membre du conseil d'administration, par 59 voix.

Sur la question 6, ont été élus, également au scrutin secret, comme membres de la commission de révision :

- MM. J. Lantz, par 63 voix
- P. Timoféiev, 63
- W. Genth, 50

La clôture de l'assemblée générale a eu lieu à 2 heures 45 minutes.

COMPTE-RENDU DE „LLOYD RUSSE“

Compagnie d'assurances maritimes, fluviales et de transports par terre

A SAINT-PETERSBOURG du 1^{er} janvier au 31 décembre 1872.

RECETTES.
 Primes perçues pour assurances maritimes, fluviales et par terre, assurances s'élevant au chiffre de 57,478,790 r., sous déduction des primes payées aux réassureurs 155,929 09
 Intérêts en comptes-courants sur le capital de la Compagnie, et bénéfice réalisé sur les fonds lui appartenant 51,166 09
 207,088 18

DÉPENSES.

| | |
|---|-------------------|
| Indemnités pour pertes, sous déduction de la part des réassureurs | 69,419 54 |
| Mis en réserve pour pertes encore indéterminées et réserve de primes pour les risques non éteints au 31 décembre 1872. | 28,067 96 |
| dont à déduire la réserve de 1871. | 97,487 50 |
| Frais d'organisation 10 0/0 | 2,960 61 |
| Frais : ports de lettres et dépêches, loyer du local de la Compagnie, appointements aux employés, etc., et tantième à l'administrateur de la Compagnie. | 38,026 18 |
| Commissions des agents et frais. | 36,413 16 |
| Imprimés et papier timbré pour les polices d'assurance. | 2,876 50 |
| Total | 150,207 18 |

Bénéfice net pour 1872. 56,881

| | |
|---|---------------|
| A répartir comme suit : | |
| Aux fonds de réserve. | 5,881 |
| Aux membres du conseil d'administration. | 15,000 |
| Aux actionnaires, dividende de 18 r. par certificat provisoire. | 36,000 |
| Total | 56,881 |

Bilan au 31 décembre 1872.

| ACTIF | |
|--|-------------------|
| Banque de l'Etat : | |
| Certificats de rachat pour | 108,561 19 |
| 4 0/0 Métalliques. | 341,308 48 |
| Emprunt intérieur à primes. | 2,900 28 |
| Actions du chemin de fer Riga-Dunabourg. | 43,995 01 |
| Intérêts courants sur ces divers fonds | 13,608 24 |
| Total | 510,873 20 |

| | |
|---------------------------|------------------|
| Compte de caisse : | |
| En caisse à la Compagnie. | 2,286 36 |
| — dans les Banques | 28,125 86 |
| Total | 30,412 22 |

| | |
|--|---------------|
| Compte des lettres de change : | |
| Remise des réassureurs. | 4,488 01 |
| Frais d'organisation : | |
| Reportés sur les années ultérieures. | 16,848 39 |
| Existence en papier timbré, imprimés, registres à l'administration et chez les agents. | 7,600 |
| Mobilier. | 3,000 |
| Total | 10,600 |

| | |
|---|-------------------|
| Débiteurs divers : | |
| Dû par les réassureurs, correspondants et agents. | 58,443 67 |
| Total | 631,165 49 |

| PASSIF | |
|---|-----------------|
| Capital de fondation : | |
| 2,000 certificats provisoires à 250 r. (versement de 50 0/0). | 500,000 |
| Fonds de réserve : | |
| Réparti pour 1871 | 2,608 73 |
| Réparti pour 1872 | 5,881 |
| Total | 8,484 73 |

| | |
|---|------------------|
| Reserve pour pertes indéterminées : | |
| Mis en réserve pour pertes indéterminées et risques non éteints au 31 décembre 1872 | 28,067 96 |
| Créanciers divers : | |
| A payer aux réassureurs, correspondants et agents. | 43,297 80 |
| Aux membres du conseil d'administration | 15,000 |
| Total | 58,297 80 |

| | |
|---|---------------|
| Dividende : | |
| Dividende de 18 r. par certificat provisoire pour 1872. | 36,000 |
| Dividende non encore réclamé pour 1871 | 315 |
| Total | 36,315 |

L'original a été signé par :
 Le président du conseil d'administration : Eugène Gibert.
 Les membres du conseil d'administration : A. Elisséiev, Burchard Fixsen, Ed. Túrstig, G. Rasteriáiev, A. Prokhorow.

Le teneur de livres : L. O. Weyhausen.